PREFECTURE du FINISTERE

DIRECTION DEPARTEMENTALE

de 1'EQUIPEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

QUIMPER, le 15 MARS 1993

LE PREFET du FINISTERE

à

Monsieur le Maire de BRENNILIS

29690 BRENNILIS

COURRIER ARTIVE
LE

19 MAR. 19:3

SOUS-PRÉFECTURE
29150 CHATEAU

S/couvert de M. Le Sous Préfet de CHATEAULIN

OBJET: Commune de BRENNILIS

reconduction du plan cadre.

P.J.: 1 arrêté préfectoral.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un exemplaire de l'arrêté préfectoral acceptant le renouvellement du plan cadre de la commune de BRENNILIS comme modalités d'application du Règlement National d'Urbanisme pour une durée maximale de 4 ans.

Pour le Préfet,

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques BROT

VU et Transmis

le 1 9 MARS 1002 le Sous-Préfet de Châteaulie

POUR LE SOUS-PREFET

et par délégation L'attaché de Préfecture Secrétaire en Chef

G LE COZ

LE PREFET du FINISTERE, Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 111-1-2 et L 111-1-3 ;

VU la délibération du conseil municipal de BRENNILIS en date du 19 février 1993 se prononçant sur le renouvellement du plan cadre ;

Sur proposition de M. Le Secrétaire Général;

ARRETE

Nº 93-0536

ARTICLE ler:

Le plan cadre de BRENNILIS servira de référence à l'application des règles générales d'urbanisme appelées "Règlement National d'Urbanisme" conformément à l'article L 111-1-3 du Code de l'Urbanisme pendant une durée de quatre ans à compter du présent arrêté.

ARTICLE 2:

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture du FINISTERE et mention en sera faite dans les journaux "OUEST FRANCE" et le "TELEGRAMME de BREST et de 1'OUEST";

ARTICLE 3:

M. Le Secrétaire Général de la Préfecture du FINISTERE, M. Le Directeur Départemental de l'Equipement et Monsieur Le Maire de BRENNILIS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à QUIMPER, le 15 MARS 1993 LE PREFET du FINISTERE,

Pour le Fréfet,

Le Secrétaire Général

Jean-Jacques BROT

FOUR AMPLIATION
Le Chef de Sched del Co

ABCORDE SO JOSE

Jacques/PANCHERE